



## **CRITÈRES DE SÉLECTION 2024-2025 DU CENTRE RÉGIONAL CANADIEN D'ENTRAÎNEMENT - MONTRÉAL(CRCE)**

### **1. Introduction**

Pour la saison 2024-2025, le Centre régional canadien d'entraînement - Montréal (CRCE) a décidé de modifier son approche au niveau de l'inscription à ses services d'encadrement.

Ainsi, un formulaire d'intérêt a été préparé et permettra aux patineurs ayant atteint au moins un critère de sélection de signaler leur intérêt. Ce faisant, il n'y aura plus de lettre d'invitation et c'est par ce formulaire que débutera le processus d'analyse et les communications l'entourant.

Par la suite, un suivi sera effectué par l'équipe d'entraîneurs, tant auprès de l'athlète et ses parents, que de l'entraîneur et club/centre d'entraînement actuel de l'athlète, afin d'analyser les différentes options d'encadrement pour la prochaine saison et afin d'aider l'athlète et son entourage à prendre éventuellement la meilleure décision possible pour l'athlète.

Ces changements s'alignent avec l'objectif que l'encadrement offert et l'ensemble des éléments le composant (lieu, approche, programme, volet scolaire, etc.) soient le mieux alignés et adaptés aux besoins particuliers de chaque athlète.

### **2. Fondements et principes**

Dans la vision d'excellence du CRCE, et tenant compte des objectifs et programmes des fédérations nationale et provinciale, tous les patineurs sélectionnés selon les critères ci-dessous devront comprendre qu'ils feront partie d'un groupe d'entraînement privilégié dans le but de développer les meilleurs patineurs au monde.

L'objectif du CRCE est d'accompagner les athlètes à se développer à tous les niveaux, autant dans leur sport que dans leur vie à l'extérieur de leur sport en leur inculquant les valeurs prônées par le groupe du CRCE tel que l'engagement, l'éthique de travail, le dépassement de soi et une attitude positive.

En plus d'un encadrement et des programmes professionnels, le CRCE veut innover avec une philosophie d'équipe fondée sur l'attitude exemplaire de ses membres, une attitude qui se démarque par le désir profond de chacun de ses membres d'aider, d'encourager, de supporter ses coéquipiers en gardant l'attention sur les forces de chacun et le partage de ses qualités individuelles avec ses pairs. En développant une dynamique de groupe axée sur une attitude

positive, le développement du potentiel de chacun sera amplifié. Adhérer à cette philosophie fera partie des conditions pour poursuivre son développement vers l'excellence avec le CRCE.

### 3. Particularités au niveau des critères

Tous les âges inscrits se réfèrent à l'âge des patineurs au 1er juillet 2024, soit l'année à venir.

La sélection des patineurs inclut les patineurs qui seront éventuellement sélectionnés sur une équipe nationale, NextGen ou seront invités à rejoindre le groupe d'entraînement national.

Le CRCE étant l'une des organisations mandatées par Patinage de vitesse Canada et Patinage de vitesse Québec pour encadrer le développement vers la haute performance des patineurs de vitesse courte piste provenant de l'Est du Canada, les athlètes des provinces et territoires suivant seront considérés :

- Île-du-Prince-Édouard
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Nunavut
- Québec
- Ontario
- Terre-Neuve-et-Labrador

### 4. Critères - Invitations annuelles

Distribution par âge ;

Catégories d'âge par sexe	Total
18 ans et moins	Jusqu'à 3
17 ans et moins	Jusqu'à 5
16 ans et moins	Jusqu'à 5
15 ans	Jusqu'à 2
Discrétionnaire	1
<b>Total</b>	<b>16</b>

Note : Chaque refus pourrait être remplacé par un choix discrétionnaire.

Les athlètes auront deux options pour être sélectionnés au sein du CRCE.

Dès qu'ils réussissent au moins un critère, ils peuvent remplir un formulaire pour démontrer leur intérêt à rejoindre le groupe du CRCE : <https://forms.office.com/r/vf1cLv0zvD>.

Le formulaire doit être complété avant le 15 avril 2024.

#### 4.1 Première voie d'entrée (automatiquement sélectionné):

1. Trois (3) filles et trois (3) garçons provenant des Championnats canadiens junior courte piste :
  - 1.1 Le premier des catégories d'âge 16 ans et moins.
  - 1.2 Le premier des catégories d'âge 17 ans et moins, n'ayant pas été sélectionné par le critère A.
  - 1.3 Le premier des catégories d'âge 18 ans et moins, n'ayant pas été sélectionné par le critère A et B.
  
1. Six (6) filles et six (6) garçons provenant du classement national senior (ou junior si non complet) n'ayant pas été sélectionnés par le critère 1 :
  - 2.1 Le premier des catégories d'âge 15 ans et moins.
  - 2.2 Les deux premiers des catégories d'âge 16 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A.
  - 2.3 Les deux premiers des catégories d'âge 17 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A et B.
  - 2.4 Le premier de la catégorie d'âge 18 ans, n'ayant pas été sélectionné par le critère A, B et C.

	Critère 1	Critère 2	
Catégories d'âge	Championnats canadiens Junior	Classement national Senior/Junior	Total
18 ans	1	1	2
17 ans	1	2	3
16 ans	1	2	3
15 ans	N/A	1	1
Total	3	6	9

#### Notes :

- Définition de classement national senior = classement 12/18 utilisé par Patinage de vitesse Canada
- Définition de classement junior = classement de fin de saison à la Coupe Canada finale Junior courte piste

#### 4.2 Deuxième voie d'entrée (sélectionné selon une évaluation):

- Jusqu'à six (6) filles et six (6) garçons provenant d'un groupe de patineurs ayant réussi au moins un des critères suivants :
  - 1.1. Faire un top X (selon ta catégorie d'âge) au championnat canadien junior ou à l'Omnium 14-15. (voir tableau plus bas)
  - 1.2. Faire un top X au classement national sénior, ou une participation à une compétition nationale sénior ou un top X à la coupe canada finale junior (selon ta catégorie d'âge). (Voir tableau plus bas)
  - 1.3. Avoir atteint un temps au 500m inférieur au standard établi pour sa catégorie d'âge. (Voir tableau plus bas)
  - 1.4. Avoir atteint un temps au 1500m inférieur au standard établi pour sa catégorie d'âge. (Voir tableau plus bas)
  - 1.5. Avoir obtenu un classement par temps (1500m/3 + 2x500m) inférieur au standard établi pour sa catégorie d'âge

GARÇONS	Critère H	Critère I	Critère J	Critère K	Critère L	
Catégories d'âge	Championnats canadiens Junior	Classement national Senior	500m	1500m	Classement temps (1500m/3 + 2x500m)	Total
19 ans +	Top 5 (si applicable)	Top 20	Moins de 42,50	Moins de 2:16,00	Moins de 2:13,00	?
18 ans	Top 10	Top 25	Moins de 43,00	Moins de 2:17,00	Moins de 2:14,00	1
17 ans	Top 20	Participation	Moins de 43,50	Moins de 2:18,00	Moins de 2:15,00	2
16 ans	Top 30	Participation Senior ou Top 5 Coupe Canada finale junior	Moins de 44,00	Moins de 2:19,00	Moins de 2:16,00	2
15 ans	Top 5 Omnium 14-15	Top 10 Coupe Canada finale junior	Moins de 44,50	Moins de 2:20,00	Moins de 2:17,00	1
						6

FILLES	Critère A	Critère B	Critère C	Critère D	Critère E	
Catégories d'âge	Championnats canadiens Junior	Classement national Senior	500m	1500m	Classement temps (1500m/3 + 2x500m)	Total
19 ans +	Top 5 (si applicable)	Top 20	Moins de 45,50	Moins de 2:26,00	Moins de 2:21,00	?
18 ans	Top 10	Top 25	Moins de 46,00	Moins de 2:27,00	Moins de 2:22,00	1
17 ans	Top 20	Top 30	Moins de 46,50	Moins de 2:28,00	Moins de 2:23,00	2
16 ans	Top 30	Participation Senior ou Top 5 Coupe Canada finale junior	Moins de 47,00	Moins de 2:29,00	Moins de 2:24,00	2
15 ans	Top 5 Omnium 14-15	Top 5 Coupe Canada finale junior	Moins de 47,50	Moins de 2:30,00	Moins de 2:25,00	1
						6

### 5. Considération spéciale / Choix discrétionnaire

Un patineur n'ayant pu obtenir un classement lui permettant de satisfaire les critères d'invitations annuelles pour cause de blessure, maladie ou situation exceptionnelle hors de son contrôle (ex. : commotion cérébrale ou incident ayant empêché de participer ou de terminer une compétition servant au classement national) sera évalué par le comité de sélection du CRCE à la suite d'une demande écrite du patineur et devra être approuvée par ce comité.

Note : Certaines preuves, médicales ou autres, pourraient être exigées.

## 6. Athlètes invités de 19 ans et plus (Partenaire d'entraînement ou « Training partner »)

Tous les athlètes de 19 ans et plus ayant participé aux compétitions nationales Senior courte piste seront considérés et pourraient être sélectionnés à titre d'athlètes invités.

L'évaluation sera faite en fonction des mêmes critères que la 2e voie d'entrée pour le CRCE (voir ci-haut).

Ces athlètes seront aussi évalués selon les critères suivants :

- Implication exemplaire dans le programme
- Excellente attitude
- Objectif personnel d'atteindre les plus hauts niveaux
- Démonstration de progression apparente au cours des deux dernières années
- Capacité à avoir un impact positif pour le développement du groupe
- Respect des valeurs du CRCE : Respect, Travail, Coopération
- Bagage d'entraînement

Ces derniers auront le privilège de continuer leur développement au sein du CRCE / Groupe d'entraînement national tout en devenant des coéquipiers et atouts importants dans le développement des plus jeunes patineurs.

## 7. Refus ou transfert d'un patineur vers le groupe d'entraînement national

Dans le cas d'un refus à une invitation ou du transfert d'un patineur vers le groupe d'entraînement national, la place laissée vacante pourrait être comblée à la discrétion des entraîneurs en respectant le sexe du patineur à remplacer.

## 8. Paramètres à respecter au niveau du classement par les temps

Les temps soumis doivent avoir été faits dans une compétition sanctionnée par Patinage de vitesse Canada ou la fédération provinciale d'accueil de la compétition avec un chronométrage électronique entre le **1<sup>er</sup> septembre 2023 et le 14 avril 2024**. Dans des circonstances spéciales, le temps manuel sera accepté. (Ajustement de 0,2 sec)

Le responsable de chaque province doit fournir la liste des temps à Philippe Clément, entraîneur du CRCE ([pclement@speedskating.ca](mailto:pclement@speedskating.ca)), **au plus tard le 15 avril 2024**.

Un temps effectué dans une ville située à une altitude supérieure à 1000m au-dessus du niveau de la mer sera ajusté selon la formule suivante :

### Filles :

- Temps 500m + 0,700 secondes
- Temps 1500m + 2,1 secondes

### Garçons :

- Temps 500m + 0,500 secondes
- Temps 1500m + 1,5 secondes

## 9. Établissement scolaire

Pour les athlètes de niveau collégial et universitaire, il est fortement recommandé de faire partie de l'Alliance Sport-Études.

Note : Afin de favoriser le développement holistique, il est obligatoire pour les athlètes de poursuivre leurs études. Les athlètes aux études postsecondaires doivent compléter un minimum de 4 cours par session afin d'avoir le statut d'étudiant à temps plein. Ces normes sont en concordance avec les critères d'identification Élite et Relève de Patinage de vitesse Québec.

Pour les athlètes de niveau secondaire, il est obligatoire d'être inscrits dans un programme Sport-Études. Voici la liste des établissements scolaires recommandés par le CRCE :

- École secondaire Les Estacade – Programme à distance (Trois-Rivières)
- École secondaire Édouard-Montpetit (Montréal, arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve)
- École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry (Montréal, arrondissement St-Léonard)
- École secondaire Georges-Vanier – Programme par module (Laval)
- Collège privé Reine-Marie (Montréal, arrondissement St-Michel)

Note : Dans le cas où un athlète ne souhaite pas poursuivre ses études secondaires dans un programme Sport-Études, une analyse conjointe sera faite entre l'entraîneur, l'athlète et les parents afin d'évaluer les options permettant de favoriser l'atteinte des compétences académiques et sportives.

## 10. Réussite globale

Le sport d'élite et le développement vers la haute performance doivent s'effectuer dans le respect d'un équilibre crucial dans la vie d'un jeune athlète. Cet équilibre doit exister entre les trois (3) sphères présentes dans la vie de ces jeunes athlètes :

- Réussite scolaire
- Réussite sportive
- Bien être - vie personnelle / familiale

Pour contribuer à optimiser cet équilibre, le programme du CRCE met en place un accueil et encadrement sous la coordination des entraîneurs du CRCE. Les services offerts sont entre autres :

- L'aide à la relocalisation des patineurs hors région
- Lien École-CRCE
- Diriger les jeunes vers des ressources externes supplémentaires au besoin pour aider à l'équilibre des 3 sphères.

Pour compléter le processus d'inscription au CRCE, tous les participants devront s'engager envers cette approche, de même qu'avoir complété au préalable le formulaire d'intérêt :

<https://forms.office.com/r/Vf1cLv0zvD>.

Le formulaire doit être complété avant le 15 avril 2024.